



CONSEIL DE LIGUE

Samedi 4 mars 2023 à 9h30 au Ruck Hôtel (Lyon Gerland).

Président : Pascal PARENT.

Présents : Bernard ALBAN, Denis ALLARD, Philippe AMADUBLE, Didier ANSELME, Yves BEGON, Bernard BOISSET, Henri BOURGOGNON, André CHAMPEIL, Thierry CHARBONNEL, Nicole CONSTANCIAS, Thierry DELOLME, Dominique DRESCOT, Raymond FOURNEL, Hubert GROUILLER, Abtisse HARIZA, Lilian JURY, Pierre LONGERE, Roland LOUBEYRE, Joel MALIN, Christian MARCE, Arsène MEYER, Michel PINEL, Pascal PEZAIRE, Guy POITEVIN, Chrystelle RACLET, Jean-Marc SALZA, Daniel THINLOT, Bernard VELLUT, Jean-François VALLET, Serge ZUCHELLO.

Excusés : Franck AGACI, Patrick BELISSANT, Louis CLEMENT, Hervé GIROUD-GARAMPON, Christian PERRISSIN, Céline PORTELATINE, Didier RAYMOND, Dr Gérard SAEZ.

Assistent : Fabien CICERON (représentant Hervé GIROUD-GARAMPON), Pierre BERTHAUD, Méline COQUET, Richard DEFAY, Sylvie DI IORIO, Sébastien DULAC, Dr Laurent DUPERRON, Richard PION.

⌘-⌘-⌘-⌘-⌘-⌘-⌘-⌘-⌘-

Félicitations

Quarts de finale de la Coupe de France :

Le Président de la LAuRAFoot et l'ensemble des membres du Conseil de Ligue adressent leurs félicitations aux 2 clubs qualifiés (FC Annecy et Olympique Lyonnais) pour la suite de la compétition ainsi qu'au Grenoble Foot 38 pour son parcours.

Programme des demi-finales :

L'Olympique Lyonnais se déplacera sur le terrain du FC Nantes, le mercredi 5 avril (21h10).

Le FC Annecy, dernier représentant de Ligue 2 BKT, recevra le Toulouse FC le jeudi 6 avril (20h45).

Le Conseil de Ligue en profite pour adresser ses encouragements aux clubs de l'Olympique Lyonnais et du Thonon Evian GG FC en lice ce week-end en ¼ de finale de la Coupe de France Féminines.

Il en fait de même pour les clubs de l'Olympique Lyonnais et du Clermont Foot 63 en lice le 12 mars en ¼ de finale de la Coupe Gambardella Crédit Agricole et pour le club GOAL Futsal en lice le samedi 11 mars en 8^e de finale de la Coupe Nationale Futsal « Trophée Michel-Muffat-Joly ».

Challenge Jean Leroy 2022-2023

La section sportive du lycée Joseph-Marie Carriat (Bourg-en-Bresse) est qualifiée pour la finale nationale à Clairefontaine.

La section sportive du Lycée Charles Baudelaire (Annecy) disputera le 8 mars un match contre le lycée Robert Schuman (Metz) et pourrait rejoindre en cas de victoire la section de Bourg-en-Bresse.

Le Président de la LAuRAFoot et l'ensemble des membres du Conseil de Ligue adressent leurs félicitations à la section sportive Joseph-Marie Carriat et espère en faire de même pour la section sportive Charles Beaudelaire.

1. Informations du Président et du Président Délégué.

✓ **COMEX du 24/02 et du 28/02/2023.**

Certains points abordés lors de ces 2 réunions :

- ✓ Le COMEX a pris note de la démission du Comité Exécutif de la FFF de Noël LE GRAET et de Jamel SANDJACK, Président de la Ligue de Paris Ile de France.
- ✓ Districts de Provence et du Grand Vaucluse mis sous tutelle de la Ligue de Méditerranée.
- ✓ Situation de la Directrice Générale Florence HARDOUIN.
- ✓ Situation de Corinne DIACRE sélectionneuse de l'Equipe de France à la suite de la prise de parole publique de certaines joueuses. A cet effet, un groupe de travail (composé de Jean-Michel AULAS, Laura GEORGES, Aline RIERA, Marc KELLER) a été créé pour recevoir les différentes parties et fera des préconisations au Président par intérim Philippe DIALLO qui en fera part au prochain COMEX.
- ✓ Le Président Pascal PARENT rappelle qu'il n'a pas souhaité intervenir publiquement avant la démission du Président Noël LE GRAET eu égard aux principes d'esprit d'équipe et de loyauté dont il se fait une règle. Depuis, il a été interviewé après le 28 février par le Journal Le Progrès, France 3 Rhône-Alpes et France Bleu Loire St Etienne et renvoie les membres du Conseil de Ligue à ces déclarations et notamment à l'hommage qu'il a rendu au Président Noël LE GRAET pour son bilan.
- ✓ Courrier du Collège des Président de district adressé à Philippe DIALLO suggérant qu'un Président de District siège au COMEX.
Didier ANSELME fait part de son désaccord concernant l'envoi de ce courrier mais s'est trouvé en forte minorité.

✓ **Collège des Présidents de district LAuRAFoot du 25/02/2023.**

Le Collège a évoqué notamment les points suivants :

- ✓ La Journée Nationale des Bénévoles jumelée à la Finale de la Coupe de France à Paris le 29 avril 2023 avec pour certains, une prolongation à Clairefontaine le 1^{er} mai répondant à une invitation conjointe de l'ANPDF et de l'AE2F.
- ✓ Point sur le relevé N°3.
- ✓ La procédure de cautionnement « simple » par les districts pour la 3^e tranche des travaux de Tola Vologe. Le Président remercie de nouveau les Présidents de District pour leur coopération et la spontanéité de leur soutien.
- ✓ La dématérialisation des demandes de licences : il a été convenu que la partie « renouvellement » serait complètement dématérialisée.
Richard DEFAY explique qu'aujourd'hui il y a déjà 122 000 demandes de licences « R » qui ont été réalisées sous la forme dématérialisée et l'idée serait que les 160 000 demandes de licences « renouvellement » soient dématérialisées. Cela éviterait les problèmes régulièrement trouvés sur les demandes de licences « papier » (erreur sur le support utilisé, problème de visibilité du scan, etc...).
- ✓ Le plan de recrutement et de fidélisation des arbitres.
- ✓ Le F.A.F.A. : l'enveloppe relative à la flotte automobile est consommée.
- ✓ I.F.F. : annulation de la réunion prévue le 23 mars à Lyon.

✓ **Point Licences.**

Richard DEFAY informe qu'au 2 mars 2023, l'augmentation est de + 4,33 % (de date à date), à savoir 255 919 licences délivrées.

Au 30 juin 2022, la LAuRAFoot enregistrait 255 043 licences. Ce chiffre sera donc déjà dépassé. En se projetant au 30 juin 2023 sur ces chiffres, la LAuRAFoot devrait terminer autour de 266 000 licences.

Le Conseil de Ligue se félicite de ces informations et en félicite les clubs.

Quelques chiffres par type de licences :

Arbitres	+ 12,82 %
Libres Masculin	+ 4,65 %
Libres Féminin	+ 5,63 %
Dirigeants / Volontaires	+ 8,25 %
U6 - U13 libres masculins	+ 4,47 %
U14 – U19 libres masculins	+ 7,65 %
Futsal	+ 1,42 %
Féminines Jeunes U6 F – 18 F libres	+ 4,59 %
Féminines Seniors	+ 7,76 %
Masculins Seniors	+ 2,76 %

✓ **Signature de la Convention entre la LAuRAFoot, l'Association Stef Cares et la Préfecture Auvergne Rhône-Alpes le 3 mars 2023.**

La Convention a été signée à la Préfecture de Région et a pour objet la prévention contre l'utilisation des téléphones portables ou écrans au volant.

Un kit pédagogique sera distribué aux entraîneurs afin qu'ils mettent en place un module d'exercices techniques à faire avec un téléphone (déjà testé auprès de nos jeunes pensionnaires du Pôle Espoirs Féminin) pour que, par le foot, footballeurs et footballeuses se rendent compte de façon ludique des dangers.

✓ **Collège des Présidents de Ligues et Districts à Izieu le 13 mai 2023.**

Point sur la logistique et les réponses en attente.

✓ **Journée Nationale des Bénévoles – 29 et 30 avril 2023.**

Lilian JURY fait part à MM. POITEVIN, FOURNET, MALIN et ALLARD que la réunion du groupe de travail JNB aura lieu en visio, le mercredi 8 mars à 16h.

Il rappelle la répartition des 114 bénévoles de la LAuRAFoot :

- Pour chaque District, 9 bénévoles de District + 1 bénévole de Ligue (ce dernier sera désigné par le District et devra être membre d'une commission régionale et/ou d'un club de Ligue).
- 2 chefs de délégation ex-Auvergne (désignés par la Ligue).
- 2 chefs de délégation ex-Rhône-Alpes (désignés par la Ligue).

A ce nombre, s'ajoute les représentants des 2 clubs lauréats du Fondaction, soit 4 bénévoles.

La liste des bénévoles devra être transmise à la Ligue pour le 20 mars 2023 dernier délai pour qu'elle puisse être saisie dans PortailBleu.

Rappel des lieux d'hébergement et des moyens de transport :

- Hôtel des Présidents : Mercure Gare de Lyon situé 2 place Louis Armand à Paris 12
- Hôtel des Bénévoles : Remix Hôtel La Villette situé 28 ter, avenue Corentin Cariou à Paris 19
- Transports des bénévoles ex-Ligue d'Auvergne : Bus
- Transports des bénévoles ex-Ligue Rhône-Alpes : TGV

Il rappelle aux Présidents de District qu'ils doivent envoyer directement leur inscription individuelle à la Fédération en parallèle de cette organisation.

-
- ✓ **Point sur la thématique « Honorabilité ».**
La Fédération a élargi le processus aux arbitres et quelques noms sont déjà ressortis. Une information sera donnée aux Districts concernés par Richard DEFAY car il peut y avoir un impact sur le retrait de leurs désignations et la représentativité de leur club au statut de l'arbitrage par ces derniers.
Le Président rappelle que la possibilité d'agir du Directeur a été étendue afin qu'il soit couvert pour les annulations de licences qu'il est amené à faire en tant que responsable honorabilité de la ligue.
 - ✓ **Réunion CROS du 2 mars sur la SOP (Organisation de la 7e édition de la Semaine Olympique et Paralympique, du 3 au 8 avril 2023, sur le thème de l'inclusion). Suites ?**
Cette réunion à laquelle participait Nicole CONSTANCIAS s'est déroulée en 2 temps :
 1. Présentation de la S.O.P.
 2. Présentation des actions menées dans notre Région.190 classes concernées, visant donc un public scolaire depuis la maternelle jusqu'à la FAC.
Le rôle de la LAuRAFoot est un rôle de relais et d'informations assurés par Sébastien BOYER.
La semaine est prévue du 3 au 8 avril sur le thème de l'inclusion et des contacts ont été pris avec les Comités handisport et sport adapté.

2. Approbation des Procès-verbaux.

- ✓ **Réunion du Conseil de Ligue du 14 janvier 2023.**
- ✓ **Réunion du Bureau Plénier du 23 janvier 2023.**

Pierre LONGERE confirme que la finale de la Coupe Régionale Futsal Georges VERNET aura lieu le 28 mai et non pas le 27 mai comme noté.

Rappel de dates des prochaines Assemblées de la ligue :

AG été 2022/2023 : 24 juin 2023

AG hiver 2023/2024 : Fin Novembre/Début Décembre 2024

AG été 2023/2024 : 29 juin 2024

- ✓ **Réunion du Bureau Plénier du 13 février 2023.**

→ Sans autre remarque en séance, le Président laisse un délai supplémentaire aux membres du Conseil de Ligue pour faire d'éventuelles observations sur ces derniers avant mardi 7/03 au soir. Sans retour à cette date, les 3 PV seront considérés comme adoptés à l'unanimité.

Chrystelle RACLET questionne sur la raison du « recouplement » envisagé des « grandes » régions.

Pascal PARENT rappelle le projet du Gouvernement comme indiqué dans le compte-rendu du Bureau Plénier.

Depuis ces 3 réunions, des points restent en suspens :

Club Lieu de Vie : le référent pour l'académie de Grenoble devra être communiqué.

Remplacement de Stéphane JUILLARD.

CRSEEF : démission de Didier RAYMOND. Dominique DRESCOT est chargé de trouver un remplaçant.

La date des Finales régionales futsal U15 G/U18 G est fixée au samedi 15 avril avec comme club support le FC Saint Etienne et aura lieu Plaine Achille à Saint-Etienne.

3. Formations des Educateurs.

✓ Présentation de la nouvelle filière de formations des éducateurs.

Devant le côté décousu des informations arrivant au coup par coup de la FFF et/ou de l'IFF, le Président a souhaité une présentation la plus exhaustive possible au Conseil de Ligue et informe qu'à l'occasion du prochain Collège des Présidents qui aura lieu le 15 avril à Lyon et pour lequel seront conviés les responsables techniques ainsi que les C.T.D. des districts, les rôles et missions de chacun seront discutés dans ce nouvel environnement.

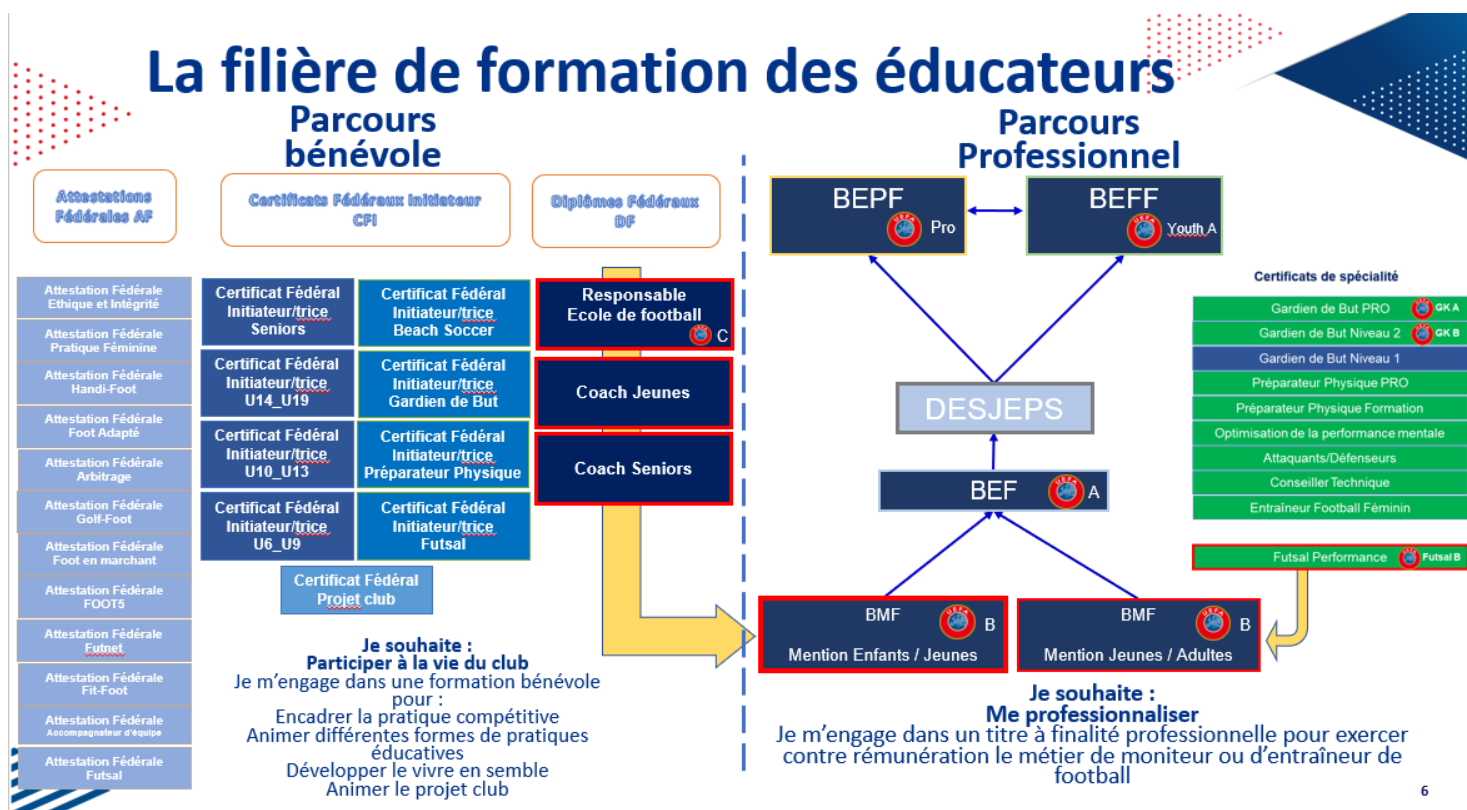
Avant de présenter les clips vidéo sur les filières bénévole et professionnelle, mis en ligne sur le site internet de la LAuRAFoot, Pierre BERTHAUD tient à rappeler que le modèle actuel de formation n'était peut-être pas parfait mais il donnait malgré tout plutôt satisfaction. Des éléments de contexte (notamment l'employabilité du BMF) ont amené l'IFF et la DTN à le faire évoluer. Il est important de bien prendre conscience qu'aujourd'hui 2 filières de formation sont proposées : l'une à destination des bénévoles, l'autre à destination des personnes souhaitant se professionnaliser.

Sébastien DULAC explique ensuite les nouveautés qu'offre cette nouvelle organisation de la formation des éducateurs (thématiques nouvelles, formation en présentiel et/ou distanciel). La formation dite « bénévoles » offre un niveau de formation supplémentaire avec l'arrivée des Diplômes Fédéraux : Responsable Ecole de Foot, Coach Jeunes et Coach Senior.

La formation professionnelle, dans la nouvelle mouture, renforcera l'accompagnement en club des stagiaires en formation (maitre de stage, tutorat, AFEST) avec la complexité pour l'IR2F et l'ETR d'assumer ces missions en club qui entreront certainement en conflit avec le PPF, le label et les SSS.

En conclusion, Sébastien présente les équivalences imaginées jusqu'en 2026-2027.

La filière de formations des éducateurs à compter de la saison 2023/2024 :



A l'issue des présentations, certains Présidents et membres du Conseil de Ligue s'expriment sur les avantages et inconvénients de cette nouvelle organisation.

Didier ANSELME rappelle l'importance des formations en présentiel qui permettent aux entraîneurs passant quelques jours ensemble en formation de créer du lien et ainsi détendre les relations au cours des matchs lorsqu'ils se retrouvent. D'autre part, il rappelle qu'il souhaite depuis longtemps que le BMF soit intégré à sa juste place dans les obligations d'encadrement.

Daniel THINLOT fait remarquer qu'il n'y a pas de chiffrage dans toutes ces présentations. Il est important de connaître le coût humain de cette réorganisation mais il est tout aussi important d'en connaître l'impact financier.

Jean-Marc SALZA trouve très dommageable que le module arbitrage du BMF a été complètement élagué sans concertation avec les Commissions Régionales de l'Arbitrage.

4. Mixité.

✓ **Opérations Mixité ASSE des 9 et 11 mars 2023.**

Pascal PARENT informe qu'environ 120 à 130 supportrices non licenciées de l'ASSE sont invitées le 9 mars au soir au stade Geoffroy Guichard. Cette opération est organisée en partenariat avec la LFP et les Districts de la Loire et Haute-Loire.

L'objectif est de leur présenter à travers des ateliers et des témoignages, les différents rôles qu'elles peuvent jouer dans le football : arbitre, éducatrice, déléguée, membre d'une commission et/ou d'un comité directeur d'une instance.

Ces supportrices repartiront avec une invitation pour le match ASSE / Amiens du 11 mars prochain à 19h. où 100 % des officielles seront des femmes avec peut-être la présence de la ministre des Sports.

Pascal PARENT souhaite connaître les membres du Conseil de Ligue qui voudraient participer à cette manifestation :

- le 9 mars : Pascal PARENT, Nicole CONSTANCIAS, Abtisse HARIZA, Dominique DRESCOT.

- le 11 mars : Lilian JURY, Hubert GROUILLER.

Par ailleurs, la Commission Régionale de la Mixité est chargée d'imaginer un évènement similaire à l'occasion du match de l'Equipe de France Féminine à Clermont-Ferrand le 7 avril.

Pierre BERTHAUD et Sébastien DULAC ont la charge de l'organisation de l'éventuelle remise du Label au Clermont Foot 63 ce même jour.

✓ **Journée du 7 avril 2023 : match de l'Equipe de France Féminine A à Clermont-Ferrand + éventuelle remise du Label à Clermont Foot + opération régionale Mixité.**

Rencontre amicale France / Colombie qui se disputera le vendredi 7 avril 2023 à 21h10 au stade Gabriel Montpied de Clermont-Ferrand.

5. Arbitrage.

✓ **Présentation du projet régional de recrutement et de fidélisation des arbitres.**

Jean-Marc SALZA présente aux membres du Conseil de Ligue les grandes lignes du projet :

Actions à développer pour le RECRUTEMENT

1. Mise en place d' « Ambassadeurs » pour promouvoir l'arbitrage dans les clubs et sensibiliser aux lois du jeu (en priorité dans les districts non pourvus de CTDA) avec pour rôles :

-
- ✓ Communication et Promotion de l'Arbitrage
 - ✓ Proximité avec les clubs
 - ✓ Actions de terrain (Recrutement, Fidélisation, Sensibilisation aux lois du jeu et actions dans les collèges et lycées)
 - ✓ Organisation et animation de FIA supplémentaires
 - ✓ Aider les territoires en difficulté
 - ✓ Créer du lien avec les référents arbitres des clubs lors des interventions

2. Offrir une FIA à tous les clubs 100% féminins de la Ligue (*Performance 2024*)

3. Développer encore plus l'arbitrage des jeunes par les jeunes en rendant obligatoire aux joueurs U14 R1 remplaçants de tenir le rôle d'assistant sur leurs rencontres (évolution règlementaire à prévoir) et insister sur la mise en place systématique sur toutes les compétitions U13 (en lien avec l'ETR - OBLIGATION)

4) Recenser toutes les CDPA (ou sections des CDA) dans les districts, au besoin les créer, et intervention de ces dernières auprès des clubs en infraction pour présenter le statut de l'arbitrage et les aider dans le recrutement (à coordonner avec les actions des « Ambassadeurs »)

5) Contacter systématiquement les personnes inscrites sur le listing des appels de la Direction de l'Arbitrage et leur proposer des FIA « dans un délai rapproché » (au-delà du 28/2 si besoin)

6) Repenser les Journées Nationales de l'Arbitrage pour une organisation locale avec un rassemblement dans chaque District (*Performance 2024*)

7) Création d'un flyer avec QR Code pour guider les personnes intéressées vers l'arbitrage (à distribuer par les CDPA ou lors des réunions clubs de début de saison ou tout autre rassemblement) (*Performance 2024*)

8) Création d'un challenge du recrutement pour les arbitres en activité (avec lots à gagner) (*Performance 2024*)

9) Recenser les éducateurs titulaires d'une licence technique régionale (anciens arbitres) pour leur proposer de reprendre une licence arbitre (évolution règlementaire pour 2023/2024)

10) Travailler sur un texte uniforme (CRA/CDA) pour permettre le retour accéléré à l'arbitrage d'anciens arbitres (jusqu'à 4 ans d'inactivité, l'arbitre peut revenir à condition d'une formation de « mise à jour des connaissances » avec la CRA/CDA. Au-delà de 4 ans d'arrêt, obligation de suivre à nouveau et réussir une FIA)

11) Présence systématique d'un cadre technique en arbitrage sur les championnats d'académie UNSS pour activer la passerelle UNSS/FFF pour ceux qui seraient intéressés (+ proposer une formation initiale/continue)

Actions à développer pour la FIDELISATION

1. Accompagner les nouveaux arbitres sur leurs 2-3 premières rencontres et les arbitres mineurs sur leurs 5 premières rencontres

2. Continuer l'accompagnement des nouveaux arbitres sur leur 2ème saison d'arbitrage par des arbitres en activité (rendre obligatoire pour tous les arbitres de Ligue, D1 et D2 de Districts => 2 accompagnements à réaliser dans la saison et cela compte comme une désignation avec paiement de leurs frais de déplacement et indemnisation pour l'accompagnement) + (Bonus pour ceux qui en feraient plus ?) + (nécessité de mieux suivre les actions réalisées par les arbitres de Ligue (CRA))

-
3. Possibilité pour les Très Jeunes Arbitres de les désigner en duo sur des rencontres se déroulant dans le même club (à des horaires qui se suivent). On ne doit pas les laisser trop vite seuls sous peine de les perdre rapidement. (*Performance 2024*)
 4. Création d'un groupe WhatsApp pour chaque promotion d'arbitres afin qu'ils gardent le contact et puissent échanger sur leurs expériences (Gestion assurée par un formateur pour chaque groupe) (*Performance 2024*)
 5. Recenser les référents (autre terme à définir : tuteurs ou autre ?) en arbitrage et s'assurer que tous les clubs nationaux et régionaux en possèdent un qui s'investit réellement dans la mission + s'appuyer sur le listing DTA et proposer une formation à tous ces référents (*Performance 2024*)
 6. Organisation d'un stage par an (en plus de celui de début de saison) pour les arbitres féminines avec une partie ludique (CRA ou CDA en fonction des effectifs)
 7. Organiser une réunion de fin de saison pour tous les nouveaux arbitres (bilan de la saison + motivation pour reprendre la licence + partie ludique)
 8. Trouver une action innovante pour la fidélisation des arbitres dans leurs 3-4-5ème année d'arbitrage (en priorité pour les 18/21 ans et les 23/30 ans)
 9. Remettre un maillot à chaque nouvel arbitre avec slogan écrit derrière « Je me forme, soyez indulgent » ou « En apprentissage, soyez indulgent »...
 10. Mettre à l'honneur les nouveaux arbitres formés en les invitant lors de l'AG de fin de saison du District et mettre davantage à l'honneur les arbitres dans les AG des clubs
 11. Création d'une affiche pour les clubs, à placarder dans leurs stades et clubs house, sur le thème du respect des arbitres

Ensuite, Jean-Marc déroule rapidement ce qui est envisagé au niveau de l'organisation de la CRA et de son fonctionnement.

Projet de mise en place d'« Ambassadeurs » sur le territoire :

Les constats réalisés :

1. Baisse des effectifs arbitres depuis la fusion en 2017 (sauf hausse saison dernière)
2. Augmentation du nombre de clubs en infraction en 1ère année
3. Certains territoires en difficulté et plus démunis que d'autres
4. Maillage territorial des CTA inégal
5. Besoin de plus de proximité avec les clubs
6. Recrutement et Fidélisation à redynamiser

Les missions envisagées pour ces ambassadeurs :

1. Communication et Promotion de l'Arbitrage
2. Proximité avec les clubs
3. Actions de terrain (Recrutement, Fidélisation, Sensibilisation aux lois du jeu et actions dans les collèges/lycées)
4. Organisation et animation de FIA supplémentaires
5. Aider les territoires en difficulté
6. Créer du lien avec les référents arbitres des clubs lors des interventions

L'organisation envisagée en LAuRAFoot :

- Embauche (CDD 18 mois et possible recrutement en tant que CTDA selon le profil) de 3 ambassadeurs sur le territoire (1 par académie scolaire)
- Doubler l'« Ambassadeur » de l'Académie de Clermont-Ferrand
- Mise en place d'un pilote pour ces ambassadeurs (CTRA ?) - Autres ?

Financement imaginé pour le recrutement de ces ambassadeurs :

Le financement serait pris sur l'aide « Arbitrage Amateur » qui se répartit comme suit : enveloppe « Ligue » de 48 000 € et enveloppe « Districts » de 55 500 €, soit un montant total possible de 103 500 €.

Pour conclure, Jean-Marc présente d'autres pistes pour aller plus loin :

- Assistance à la détection et formation des candidats Ligue pour les secteurs en difficulté 38 ? 15 ? 43 ? 01 ? 73 ? (Assimiler l'utilité d'avoir des arbitres Ligue et FFF)

- Formation des assistants auxiliaires (en priorité l'ouest, l'Ain, ...)
- Organiser des FIA pour les joueurs/joueuses des Pôles Espoirs
- Respecter les zones vertes/jaunes/rouges pour la programmation des matchs (qui favorise la fidélisation des arbitres) => FAIT par le CL
- Aggravation cette saison du barème disciplinaire pour les voies de faits sur officiels (contribue à améliorer la fidélisation des arbitres et le recrutement) => FAIT par l'AF
- Permettre aux districts qui le souhaitent d'autoriser aux joueurs suspendus à aller arbitrer sur des rencontres en District (Hors voie de fait sur officiel + peine minimale de 6-8-12 matchs ? Et possibilité d'avoir une remise de peine)
- Extension du Carton Blanc à tous les championnats régionaux et départementaux (pour les districts qui ne le mettent pas encore en place)
- Promouvoir la mission des « Ambassadeurs » en développant une brochure à destination des clubs (s'appuyer sur les visites des CRTIS et CDTIS + promotion assurée par l'ETR + Module Arbitrage BMF)

Lilian JURY précise que le second « ambassadeur » envisagé sur le secteur de l'académie de Clermont-Ferrand serait financé par les districts ex-auvergnats.

Les districts doivent se positionner au plus vite et faire connaître le montant qu'ils souhaitent affecter à cette opération de recrutement d'ambassadeurs (par rapport à l'enveloppe « arbitrage » exceptionnelle qui est attribuée aux instances sur les saisons 2022/2023 et 2023/2024).

6. Finances.

✓ Relevé n°3.

Les clubs ont reçu le courriel les informant que ce relevé était disponible sur FootClubs.

Ce relevé représente un montant total proche de 964 000 €.

Quelques dates importantes pour ce relevé :

24/03 : relance intermédiaire

03/04 : J + 30 1^{ère} relance sur le Site Internet avec envoi de mails aux clubs

17/04 : J + 45 1^{ère} sanction de retrait de points avec publication dans le procès-verbal du 21 avril

02/05 : J + 60 2^{ème} sanction de retrait de points supplémentaires avec publication au 5 mai.

✓ Autorisation d'emprunt pour la construction de la salle de réception à Tola Vologe.

Le Président rappelle l'estimation du coût de construction de la grande salle qui représente un plus de 2 millions d'euros. Un emprunt d'environ 2 millions d'euro serait donc souscrit, le solde étant financé sur les fonds propres de la LAuRAFoot. La caution de cet emprunt serait apportée par les districts pour 1,5 millions d'euro environ et le reste par un nantissement de la ligue.

Un taux proche de 3,7 % est actuellement en négociation avec les banques.

Il demande aux membres du Conseil de Ligue l'autorisation pour négocier et souscrire l'emprunt des 2 millions d'euros sur 11 ans maximum.

→ Le Conseil de Ligue à l'unanimité donne pouvoir au Président Pascal PARENT pour effectuer l'ensemble des démarches nécessaires à la souscription de cet emprunt.

Pascal PARENT remercie l'ensemble des membres de leur confiance.

7. Compétitions.

✓ **Point sur les Championnats.**

Les matchs Seniors en retard ont été reprogrammés le week-end des 11 & 12 mars ainsi que le week-end du 8 avril 2023.

La 1^{ère} phase du championnat Futsal R2 est terminée ce week-end.

✓ **Point sur les Coupes.**

Challenge National Féminin Futsal :

La FFF a confié à la ligue l'organisation d'un plateau de 4 équipes pour la phase qualificative nationale qui se déroulera le 12 mars 2023 au gymnase Rosa Parks à Neuville dont le club support est Goal Futsal.

4 Ligues sont représentées : Futsal Ol. Rivois (LAuRAFoot), US Blanzly (Bourgogne), ES Toulouse (Pyrénées Atlantiques) et Club Seynois Multisports (Méditerranée).

Une réunion a eu lieu le 3 mars pour fixer l'organisation générale.

Coupe LAuRAFoot Seniors Masculins : 8^{ème} de finale le 12 mars 2023.

Coupe LAuRAFoot Georges VERNET Futsal : tour régional le 12 mars 2023. 3 candidatures ont été reçues pour l'organisation de la finale le 28 mai : Association Futsal La Rochette, AJ Irigny Venières et l'Olympique Lyonnais.

8. Point Juridique.

✓ Information sur 2 recours devant le Tribunal Administratif.

Point sur les dossiers disciplinaires en cours devant le Tribunal Administratif : Lyon la Duchère (concernant la responsabilité des spectateurs) et Saint-Martin d'Hères FC (acte de brutalité d'une licenciée envers un arbitre). En attente, la Ligue a envoyé ses conclusions par le biais de son avocat.

9. Questions/points divers.

✓ **Thierry DELOLME** : club SC Pirailon Saint Julien Molin Molette souhaitant intégrer intégralement le District de Drôme-Ardèche : accord du District de la Loire.

→ **Le Conseil de Ligue émet un avis favorable.**

Thierry DELOLME fait part du très bon déroulé de la remise du Label au club FC Bourg Argental (passé également du district de la Loire au district Drôme-Ardèche).

✓ **Finale Régionale Beach Soccer le 25 juin 2023 à Vesseaux (07)** : représentation du Conseil de Ligue.

Jean-François VALLET souhaite connaître les Districts intéressés.

✓ **Lettre d'Eric BORGHINI, Président de la CFA** : Joël MALIN s'interroge sur le recrutement et la fidélisation de l'arbitrage amateur car l'arbitrage dans les districts n'est pas évoqué.

✓ **PPF** : Volonté à partir de 2023/2024 de reventiler un peu mieux les actions du PPF entre Tola Vologe et Vichy. Raisons : saturation de Tola Vologe (gestion des installations) et évolution du CREPS de Vichy. *Report suite au Bureau Plénier du 13 février 2023.*

Le Président fait part du financement dont a bénéficié le CREPS de VICHY pour l'accueil de stages dans d'excellentes conditions (en vue des Jeux Olympiques 2024) et pourrait permettre à la LAuRAFoot d'y organiser des rassemblements.

→ **Accord du Conseil de Ligue.**

Lilian JURY souhaite que ce ne soit pas seulement un lieu pour regrouper les ex-auvergnats.

- ✓ **Dominique DRESCOT** : bilan et résultats de nos sections sportives en compétitions nationales.
- ✓ **Fafa Equipement** : Thierry CHARBONNEL informe qu'une mairie ayant déposé un dossier d'éclairage auprès de la Région pour l'obtention d'une subvention en complément de l'aide Fafa a reçu une réponse négative avec la précision que ce n'était plus d'actualité. Thierry CHARBONNEL fera parvenir le dossier à la Ligue et Richard DEFAY contactera ses interlocuteurs à la Région car le partenariat a bien été renouvelé.
- ✓ **Demande de Pierre EYNARD, Président de la Commission Régionale de Discipline** : Les qualités humaines et les connaissances juridiques de Kenny BROUSSE ont été appréciées par les membres de la Commission de Discipline lors du stage qu'il vient de terminer au sein de notre Ligue. Il sollicite donc sa nomination au sein de la commission de discipline sur le poste laissé vacant par la démission de Patrick LEROUX.

→ **Le Conseil de Ligue valide cette candidature.**

- ✓ **Dr Laurent DUPERRON** :
Ce dernier, responsable médical des 2 pôles espoirs de la LAuRAFoot remercie le Président pour cette invitation à assister à ce Conseil de Ligue. Cela lui a permis de découvrir le fonctionnement de la Ligue qu'il trouve riche, varié et intéressant.
Pascal PARENT explique que le docteur Gérard SAEZ, en délicatesse avec sa santé, n'est plus en mesure de participer aux réunions et qu'il faut donc envisager la suite.

-88-88-88-88-88-88-88-88-88-

La séance est close à 12h30.

Le Président,

Le Secrétaire Général,

Pascal PARENT

Pierre LONGERE